

2021-2022

# Pass<sup>+</sup>

hauts-de-seine • yvelines

*Sport et culture :  
une carte pour  
tes loisirs !*

**Jusqu'à la majorité,  
le Département accompagne les jeunes :**

- > Aides financières jusqu'à 80 euros et 100 euros pour les boursiers
- > Bons plans

**Inscrivez-vous !**



[www.passplus.fr](http://www.passplus.fr)  
[www.78-92.fr](http://www.78-92.fr)

Yvelines • Hauts-de-Seine



# La carte PASS+ c'est quoi ?

- > Une carte gratuite, valable jusqu'à la majorité.
- > Une aide financière pour les activités sportives et culturelles de 80 € ou de 100 € pour les boursiers.
- > Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...).

## Pour qui ?

- > Tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines, jusqu'à leur majorité.
- > Les jeunes de 15 à 18 ans, domiciliés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines, accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...).

## Comment l'obtenir ?

### Pour vous inscrire

- > Créez votre compte sur [passplus.fr](https://passplus.fr)
- > Activez votre compte à partir du courriel reçu
- > Ajoutez-le ou les bénéficiaire(s)

**Les avantages du Pass+ vous seront accordés dès validation de la demande.**

# Aide financière sport-culture

*Une aide financière sport-culture de 80 € et de 100 € pour les élèves boursiers.*

- > Le PASS+ comprend deux « porte-monnaie » électroniques, l'un pour la pratique d'activités culturelles, l'autre pour la pratique d'activités sportives.*
- > Vous décidez de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60 € et 20 €). Les élèves boursiers bénéficient d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport).*
- > Ces activités peuvent être pratiquées indifféremment dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines auprès d'un réseau d'organismes affiliés au Pass+, commun aux deux Départements : associations sportives, MJC, cinémas...*
- > Pour les inscrits en 2020-2021 : en raison de la crise sanitaire, report exceptionnel de l'aide financière non consommée en 2020-2021 sur l'année 2021-2022.*

## Bons plans

*Une offre de bons plans pour des événements sportifs et culturels commune aux deux Départements : Hauts-de-Seine et Yvelines.*

# Informations pratiques

## **Documents obligatoires pour l'inscription :**

### **Déjà inscrits :**

- > Un justificatif de domicile ou un certificat de scolarité  
votre carte Pass+ reste valable

### **Première inscription :**

- > Une photo
- > Une copie d'un document officiel mentionnant la date de naissance
- > Un justificatif de domicile ou un certificat de scolarité

**Document facultatif :** une notification de bourse 2020-2021

### **Accès aux services**

- > Dès validation de l'inscription Pass+
- > Un mail de confirmation est envoyé à chaque bénéficiaire

### **Pour vous aider**

09 69 32 60 92 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 19h

Inscriptions sur **www.passplus.fr** à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021



[www.passplus.fr](http://www.passplus.fr)  
[www.78-92.fr](http://www.78-92.fr)